



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2003
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-cinquième session

2-5 mars 2004

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

Statistiques économiques : statistiques des services

Rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

Note du Secrétaire général

Conformément à une demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-quatrième session**, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services. La Commission est priée d'examiner le programme de travail du Groupe et de faire des observations sur les activités prévues décrites dans le présent document.

* E/CN.3/2004/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément No 4 (E/2003/24)*, chap. I, sect. A, par. 1.



Rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

Objet

Le mandat du Groupe consiste à examiner les questions relatives à la production des statistiques des services, notamment les produits et les intrants relatifs aux services, l'estimation du produit réel des services, les indices des prix des services, des produits et des branches d'activité, ainsi que leurs incidences sur la classification des produits et des industries [Classification centrale des produits (CPC) et Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI)].

Participants aux cinq dernières réunions :

Instituts nationaux :

Allemagne : Statistisches Bundesamt (1999, 2001, 2002 et 2003)

Australie : Bureau australien de statistique (1999, 2000, 2002 et 2003)

Autriche : Statistique Autriche (2000, 2001, 2002 et 2003)

Belgique : Statistiques Belgique (2000)

Brésil : Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (2002 et 2003)

Canada : Statistique Canada (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003)

Chine : Bureau de statistique de la Chine (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003); Bureau de statistique de Hong Kong (Chine) (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003); Bureau de statistique de Macao (Chine) (2003)

Danemark : Bureau de statistique du Danemark (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003)

Espagne : Instituto Nacional de Estadística (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003)

États-Unis d'Amérique : Bureau du recensement (1999, 2000, 2002 et 2003); Bureau des statistiques du travail (1999, 2000, 2002 et 2003); Département du commerce (2002)

Fidji : Bureau de statistique des Fidji (1999, 2000, 2002)

Finlande : Statistique Finlande (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003)

France : Institut national de la statistique et des études économiques (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003); Direction du développement des médias (2001 et 2002)

Grèce : Service statistique national (2000)

Hongrie : Office statistique central (2002)

Israël : Bureau central de statistique (2003)

Italie : Istituto Nazionale di Statistica (1999, 2000, 2001 et 2002)

Japon : Bureau de statistique du Japon (2000, 2001, 2002 et 2003); Banque du Japon (1999, 2000, 2002 et 2003)

Malaisie : Département de statistique (1999, 2000 et 2003)

Mexique : Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática (2000, 2002 et 2003)

Norvège : Statistikk Norge (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003)

Nouvelle-Zélande : Statistics New Zealand (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003)

Pays-Bas : Centraal Bureau voor de Statistiek (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003)

Portugal : Instituto Nacional de Estatística (2002)

République de Corée : Bureau de statistique de la Corée (2000); Banque de Corée (1999, 2001 et 2003)

République tchèque : Bureau de statistique de la République tchèque (2001)

Royaume-Uni : Bureau des statistiques nationales (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003);
Département du commerce et de l'industrie (2000, 2001 et 2002)

Singapour : Département de statistique (1999)

Suède : Statistiska Centralbyrån (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003)

Thaïlande : Office statistique national (1999)

Viet Nam : Office statistique général (2003)

Organisations internationales :

Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (1999, 2000, 2001 et 2002)

Fonds monétaire international (1999 et 2000)

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003);

Union européenne : Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) (1999, 2000, 2001, 2002 et 2003); DG Entreprises (2000 et 2003)

Banque centrale européenne (2000, 2001 et 2002)

Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2003).

Réunions

Le Groupe se réunit une fois par an pendant une semaine.

Réunions précédentes :

1987 (janvier), Voorburg (Pays-Bas)

1987 (novembre), Stockholm

1988, Wiesbaden (Allemagne)

1989, Ottawa

1990, Paris

1991, Helsinki

1992, Williamsburg (États-Unis d'Amérique)

1993, Oslo
1994, Sydney (Australie)
1995, Voorburg (Pays-Bas)
1996, Newport (Pays de Galles)
1997, Copenhague
1998, Rome
1999, Christchurch (Nouvelle-Zélande)
2000, Madrid
2001, Örebro (Suède)
2002, Nantes (France)
2003, Tokyo

Sujets traités

À la fin de sa réunion de 2001, le Groupe de Voorburg a défini son programme de trois ans, pour tenir des travaux approfondis sur les thèmes traités avec un caractère prioritaire, qui consistait en un nombre limité de questions centrales complétées par des questions spéciales qui ne seraient pas toujours traitées lors des réunions futures.

Les questions centrales seront limitées aux trois domaines suivants :

1. Les indices des prix à la production des services;
2. Les classifications des activités et des produits du secteur des services;
3. Les statistiques sur la société de l'information étendues à des domaines connexes.

Les questions spéciales sont la ventilation par produit (catégorie de services) les indicateurs à court terme et les institutions à but non lucratif; seule la première de ces questions a été examinée à la réunion de 2003. Une autre session a été consacrée à la stratégie à mettre au point dans le domaine des statistiques des services.

1. Indices des prix à la production des services

Un document principal sur les progiciels a été présenté. Il faisait un tour d'horizon complet du modèle commercial, du cadre réglementaire et des méthodes de calcul des prix (modèle apparié avec mise à jour annuelle) servant aux enquêtes sur cette branche d'industrie. Les résultats de certaines séries chronologiques ont été inclus de même qu'en annexe figuraient des données sur les résultats obtenus par différents pays menant des enquêtes sur cette branche d'industrie.

La formule du mini-exposé est conçue pour encourager les échanges de vues entre pays menant des enquêtes sur les activités entreprises, les méthodes utilisées et les problèmes rencontrés. Des mini-exposés portant sur quatre secteurs ont été faits : services informatiques, transports aériens réguliers, transports maritimes et activités de courrier. Concernant les services informatiques, de nombreux pays enquêtaient désormais sur toutes sortes de services informatiques en se servant de méthodes très

diverses (essentiellement méthode des prix de vente par compétences et méthode des prix modélisés). Très peu de données provenant de séries chronologiques sont toutefois disponibles à des fins d'analyse. Outre la mise au point de méthodes d'ajustement en fonction de la qualité pour les différents indices relatifs aux services informatiques, un débat plus approfondi est nécessaire pour tenir tous les pays au courant des dernières méthodes de calcul des prix des services informatiques. C'est pourquoi les services informatiques seront inscrits à l'ordre du jour tous les ans.

Un orateur a résumé toutes les interventions portant sur les transports aériens réguliers, les transports maritimes et les activités de courrier. Le débat a porté essentiellement sur le choix entre le suivi des prix courants (correspondant à des services précis mais pas aux prix du marché) et celui des prix effectifs (qui sont les prix du marché mais ne correspondent pas à des services précis). Les problèmes que pose la pondération à un niveau détaillé ont également été évoqués.

La discussion sur les prix a porté en partie sur la question des ajustements en fonction de la qualité. Certains exposés citaient des exemples obtenus au moyen de différentes méthodes de correction en fonction de la qualité (méthode du chevauchement ou de la mesure du coût). D'autres ont insisté sur l'importance des sources de données indépendantes pour obtenir des informations sur l'ajustement en tenant compte de la qualité. Les participants se sont également intéressés aux exposés décrivant l'expérience des pays dans le domaine de l'ajustement en fonction de la qualité, y compris la démarche générale pouvant être adoptée par chaque pays.

Enfin, l'OCDE a présenté son étude mise à jour de toutes les activités de compilation des indices des prix à la production pour le secteur des services menées à l'échelle internationale : 22 pays ont déclaré couvrir certaines des activités de service. L'utilité d'un tel inventaire a été réévaluée par les participants. Il ne devait pas s'accompagner d'un trop grand nombre de descriptions méthodologiques car le but recherché était de simplifier le questionnaire existant. La liste de contacts a été jugée très importante et sa mise à jour régulière était indispensable.

2. *Classification des activités et des produits du secteur des services*

La question des classifications a reçu une attention particulière à la réunion de 2003 du Groupe de Voorburg. Les participants ont ainsi eu largement l'occasion de communiquer leurs observations et réactions sur les questions concernant les services dans la perspective de la révision de la CITI et de la CPC prévue pour 2007.

La révision de la CITI a tout d'abord été évoquée à l'occasion d'une réunion parallèle. Deux documents contenaient des analyses détaillées de la structure proposée de la CITI tandis qu'un autre mettait l'accent sur trois secteurs de services : le commerce, les transports et l'entreposage et l'information. À la fin de la réunion, un débat portant sur les différents domaines constituant le secteur des services dans la structure proposée de la CITI a eu lieu. Il est apparu que les participants étaient d'accord sur certains points. De façon générale, la structure proposée était perçue comme apportant de nombreuses améliorations par rapport à la structure existante. La distinction faite entre services professionnels, scientifiques et techniques a été bien accueillie, de même que l'ajout d'une section consacrée à l'information. À ce propos, les avis étaient en majorité favorables au classement des services informatiques professionnels dans cette section. Ils étaient en revanche

partagés au sujet de la section proposée relative aux services de réparation et d'entretien et globalement opposés à la création d'une catégorie spéciale pour les transports d'agrément. Dans de nombreux autres cas, on a approuvé certains groupes mais on s'est demandé à quel niveau ils seraient placés dans la structure. Enfin, on s'est accordé à dire que la distinction entre commerce de détail et commerce de gros devenait de plus en plus ténue et qu'il serait peut-être bon d'élaborer des directives afin de faciliter les opérations de classification. On a proposé de débattre de cette question à l'occasion d'une prochaine réunion du Groupe de Voorburg.

Une séance plénière a été consacrée à la CPC. Cinq documents ont été présentés à ce sujet dont un résumant les réponses au questionnaire de l'Organisation des Nations Unies concernant le champ d'application et la structure de la CPC. Un consensus a semblé se dégager quant au fait que la CPC ne devait porter que sur les activités de production et être organisée par industries d'origine. Deux documents ont apporté des précisions sur la structure de la CPC et les éléments à y faire figurer pour ce qui était des services de protection de l'environnement, de gestion des déchets et de dépollution et les produits visés par la section proposée de la CITI relative aux services d'information. Ce dernier document a notamment recommandé l'adoption d'un cadre de travail qui établisse une distinction entre contenu, produits de diffusion du contenu et produits de gestion de licences, ainsi qu'entre services techniques spécialisés et services généralistes. Ces propositions ont de façon générale été bien accueillies et il a été clairement reconnu qu'elles devraient recevoir la priorité dans les activités futures de mise au point de produits de la CPC. Un document sur la classification française des activités physiques et sportives a donné lieu à un débat animé sur la nature de la classification et l'importance et l'incidence des critères retenus aux fins de la classification.

Dans l'ensemble, les séances que le Groupe de Voorburg a consacrées aux classifications en 2003 ont été fructueuses et serviront à orienter les travaux de révision de la CITI et de la CPC.

3. Statistiques concernant la société de l'information

La séance a porté sur différents aspects de la question : nouvelles rubriques pour les enquêtes, nouvelles enquêtes existantes et nécessité de mettre au point de nouvelles démarches, cadres de travail nouveaux et originaux et questions de mesure.

Elle s'est ouverte sur un compte rendu de la réunion de la CNUCED qui s'est tenue à Genève en septembre 2003 sur le thème de la mesure du commerce électronique pour le développement de l'économie numérique. Cette réunion d'experts était axée sur la mesure du commerce électronique mais ses participants ont vite reconnu qu'elle devait également s'intéresser aux changements plus radicaux intervenus au niveau des fonctions économiques et de l'organisation des entreprises. Au tout début, l'accent pouvait être mis sur l'état de préparation à l'univers télématique et les indicateurs de l'utilisation des TIC par les entreprises. En résumé, des propositions d'avenir ont été faites, la plus importante concernant le consensus sur le choix des indicateurs communs. On a aussi proposé de créer un forum virtuel d'information en ligne pour poursuivre le débat et on a brièvement évoqué la nécessité de mettre en place une base de données internationale.

Des informations sur l'état d'avancement des travaux de définition et de mesure du commerce électronique de l'OCDE et de certains offices statistiques nationaux ont été données par le biais d'un rapport intérimaire du groupe d'experts

de l'OCDE chargé plus particulièrement de la mesure des processus du commerce électronique. Le groupe d'experts a proposé une définition de ces processus fondée sur la fonctionnalité plutôt que sur la technologie. Plusieurs grandes fonctions commerciales qui intéressaient les processus du commerce électronique ont été recensées et décrites. Le rapport a soulevé d'autres questions de mesure telles que celles liées aux différences par industrie, aux différences de taille, aux réseaux intra/interentreprises et à l'intégration des systèmes. Les participants se sont entendus pour ne pas se lancer dans des enquêtes à l'échelle de l'économie estimant que les processus du commerce électronique dépendaient certainement beaucoup des branches d'industrie. Ils ont aussi évoqué l'identification des processus du commerce électronique et la nécessité d'inclure une liste des priorités dans le questionnaire.

Deux études de données norvégiennes récentes ont été présentées. La première portait sur les statistiques du secteur du contenu pour l'année de référence 2002 et était accompagnée de définitions et de précisions sur la délimitation du secteur. Elle insistait sur l'importance de la demande de statistiques internationales comparables dans ce secteur. Le Groupe de Voorburg s'est félicité de cette initiative et a examiné plus avant les critères de délimitation du secteur du contenu. L'absence de consensus international portant sur les définitions obligeait les offices statistiques à une grande prudence lors de la publication de ce type d'informations pour lesquelles une demande existait également dans d'autres pays.

La deuxième étude concernait l'enquête sur les fournisseurs de services Internet menée tous les trimestres depuis 2002. Elle était particulièrement utile dans la mesure où elle apportait des informations régionales détaillées sur les abonnements à l'Internet. Le Groupe de Voorburg s'est intéressé aux problèmes de l'identification des fournisseurs et de la qualité de tout registre existant. Il s'est également demandé quel type d'informations communiquées par les fournisseurs répondait le mieux aux exigences des rubriques axées sur la technologie qui figurent désormais dans les enquêtes sur les entreprises ou les ménages.

Une autre étude a évoqué les cadres qui pouvaient servir au suivi des biens immatériels. Les biens immatériels pouvaient être déclarés de façons très différentes et la multiplicité des techniques utilisées donnait à penser qu'en ce qui concerne la connaissance statistique des biens immatériels, la situation en était à un stade très expérimental où tous les intervenants envisageaient encore la question uniquement de leur propre point de vue. Il ne semblait pas exister de synthèse générale de toutes les méthodes utilisées qui permette de mettre au point un système de déclaration spécialement conçu pour ces biens. On a soulevé en particulier la question de l'importance d'une démarche axée spécialement sur les biens immatériels par opposition aux biens matériels. On a estimé que la question des biens immatériels méritait d'être examinée à une prochaine réunion.

Enfin, une étude d'ensemble de la situation existante et des orientations futures dans le domaine des statistiques de la société de l'information au Japon, intitulée Nouvelles orientations des services statistiques gouvernementaux, a été présentée, ainsi que certains résultats d'enquêtes récentes sur les technologies de l'information et de la communication. Elle a donné des informations qui seront utiles en vue de la révision des classifications prévues pour 2007 et souligné l'importance que revêtait l'amélioration des statistiques de la propriété intellectuelle.

Un document d'information a illustré la conception que le Bureau australien de statistique se faisait de l'économie fondée sur le savoir et fourni les résultats d'enquêtes menées à ce sujet. Les participants ont été invités à consulter le site Web du Bureau.

4. *Ventilation par produit*

À sa réunion de 2003, le Groupe de Voorburg est revenu sur la question de la ventilation des services par produit détaillé en faisant fond sur ses débats précédents au cours desquels il s'était demandé s'il fallait dresser un inventaire pour recenser tous les travaux entrepris dans chaque pays en vue de la ventilation du chiffre d'affaires par produit. Un inventaire de ce type a été dressé par EUROSTAT et Statistique Suède à partir d'un questionnaire envoyé à 47 pays et renvoyé par 25 d'entre eux.

La séance a commencé par des exposés sur l'expérience acquise par deux pays dans l'étude de la ventilation du chiffre d'affaires par produit. Au Japon, les données recueillies ne portent que sur certaines industries des services (services d'information, industrie des communications, commerce de gros et au détail). D'après les directives concernant la mise au point de statistiques sur les services au Japon, le principal but recherché est de contribuer à la planification des politiques administratives. Étant donné que les catégories actuelles de produits servant aux enquêtes ne sont plus d'actualité et doivent être revues, une analyse attentive des domaines prioritaires futurs devra être réalisée au Japon.

Au Brésil, une enquête spéciale sur les produits a été menée en 2001 auprès des entreprises employant au moins 20 personnes dans des secteurs tant modernes (information) que traditionnels (transports) de l'économie. La préparation de listes de produits pour ces secteurs visait à obtenir une description des produits comme première étape vers la mise au point d'une classification nationale des produits dans le domaine des services qui soit internationalement comparable. Ces listes ont aussi permis d'évaluer l'importance de ces produits en fonction de la part du chiffre d'affaires qu'ils représentent. La classification brésilienne des produits dans le domaine des services est toujours en cours d'élaboration; le Brésil améliore donc chaque année les listes en question de façon à les adapter à l'évolution de la réalité des entreprises et des nouvelles technologies.

La présentation sur l'inventaire a souligné que, comme prévu, l'inventaire en question renforce la « conclusion » de la réunion de 2002 du Groupe de Voorburg, à savoir que les trois questions que sont les prix, le chiffre d'affaires et les classifications sont étroitement liées. Les spécialistes des prix et les experts en matière de classification sont souvent cités comme principaux usagers des statistiques relatives au chiffre d'affaires ventilé par produit. Il est clair que les travaux dans ces deux domaines tirent profit des travaux sur les données relatives à la production et inversement. Le débat s'est terminé sur la conclusion suivante : il importe de se souvenir que la collecte de données sur le chiffre d'affaires ventilé par produit vient après les travaux sur les classifications et les prix : les classifications de produits et indices de prix sont à la base des données sur la production.

5. *Stratégie*

Une séance consacrée aux questions stratégiques a été prévue pour aider les pays peu expérimentés à mettre au point des statistiques des services. À l'échelle

mondiale, les pays doivent faire face à la demande des usagers qui veulent davantage de données statistiques sur le secteur des services et s'inquiètent souvent du déséquilibre statistique existant entre le secteur manufacturier et le secteur des services. La séance a commencé par la présentation des plans de travail futurs établis par les offices nationaux de statistique de trois pays (Japon, États-Unis d'Amérique et France) dans le domaine des statistiques des services. Les deux premiers exposés consistaient avant tout en une description des systèmes améliorés et élargis mis au point pour les enquêtes. Le troisième était davantage une énumération de plans de travail pour les cinq prochaines années. Le but de ces exposés était de mettre en évidence certains intérêts communs : le débat a montré que d'autres pays étaient en train ou commenceraient bientôt de mettre au point un programme de travail à moyen terme et que leur contribution pourrait être utile lors des prochaines réunions.

L'OCDE a ensuite proposé une démarche stratégique en vue de la coordination des travaux internationaux d'élaboration de statistiques des services; à sa trente-quatrième session, la Commission de statistique avait décidé de confier à l'OCDE la responsabilité de la tâche consistant à piloter comme un projet les activités correspondantes. La proposition visait tant le recensement des groupes de travail internationaux existants et des travaux en cours que l'analyse des lacunes ou des chevauchements éventuels de façon à formuler des suggestions en vue de l'organisation future des travaux. Le Groupe de Voorburg a reconnu que l'OCDE pourrait jouer un rôle très utile en faisant connaître tous les travaux menés au niveau international et en contribuant à l'amélioration de la coordination. Il était toutefois important de conserver une vision d'ensemble des statistiques des services et de ne pas se cantonner à quelques sujets.

Produits

Enquêtes types

Jusqu'à présent, des enquêtes types ont été mises au point pour les services informatiques [voir *Une enquête type sur les services informatiques* (Études statistiques, Série M, No 81)], les télécommunications, les services audiovisuels, les services de recherche sur les marchés et de publicité, et les services d'assurance. Plus récemment, on a élaboré des enquêtes types pour les services de l'emploi (1997), les services d'éducation (1998), la demande de services (1999), et l'utilisation des techniques de l'information et de la communication dans les entreprises (2001) et par les ménages (2002). Les enquêtes types sont disponibles sur le site Web du Groupe de Voorburg.

Indices des prix à la production des services

Il a été décidé, à la réunion de Madrid en 2000, d'élaborer un modèle afin de présenter les pratiques internationales utilisées dans différentes activités des services concernant la mesure des indices des prix à la production. Des documents principaux ont été établis pour les services de comptabilité (2001), les services de télécommunications (2001), les services juridiques (2001), les services immobiliers (2001), les services de publicité (2002), le transport routier de marchandises (2002), les services d'ingénierie (2002) et les logiciels (2003); les documents sont disponibles sur le site Web du Groupe.

Inventaires

Un inventaire des données nationales sur les prix des services à la production a été dressé en 1997 et est mis à jour tous les ans. Un inventaire des pratiques nationales existantes en matière de réalisation d'enquêtes sur la ventilation détaillée du chiffre d'affaires par produit a été dressé en 2003. Ils sont tous deux disponibles sur le site Web du Groupe de Voorburg.

Tous les documents qui ont été présentés et examinés dans les réunions du Groupe depuis sa création ainsi qu'une liste complète de ceux-ci sont disponibles sur le site Web du Groupe.

Activités prévues

La prochaine réunion se tiendra à l'automne 2004 à Ottawa. Elle sera organisée une fois encore en deux sessions parallèles (de un à cinq jours) comme l'étaient les deux dernières réunions, pratique qui s'est avérée très utile pour tenir des débats approfondis et dont l'intérêt a particulièrement été apprécié lors de la session sur les prix. Les résultats des sessions parallèles seront également présentés et examinés en séance plénière de façon à éviter de créer un décalage entre les participants. Les organisateurs des sessions feront leurs préparatifs pendant les trois premiers trimestres de 2004. Le Groupe de Voorburg a insisté sur la présentation de rapports communs pour mettre en évidence les travaux effectués en collaboration entre les réunions. Il reconnaît les travaux menés avec d'autres organes internationaux pour éviter les doubles emplois; il collaborera ainsi avec l'OCDE à la coordination des travaux internationaux sur différentes questions.

Depuis 1998, le Groupe de Voorburg a décidé d'adopter un programme de travail sur trois ans qui est axé sur plusieurs questions centrales. La réunion de 2004 coïncidera avec la fin de la deuxième année du deuxième programme de trois ans et sera donc consacrée aux trois mêmes questions centrales, à savoir : indices des prix à la production des services, classification des activités et des produits du secteur des services et statistiques sur la société de l'information. Une fois encore, la session consacrée aux prix se déroulera selon une procédure bien établie, avec la présentation d'une méthodologie de base par le biais de documents principaux (probablement sur les télécommunications, les activités de courrier et les transports aériens réguliers) et des travaux préparatoires sur d'autres secteurs industriels. La question des classifications conserve son importance cruciale compte tenu de la révision de la CITI et de la CPC. En particulier, la classification des produits gagnerait beaucoup à être examinée à la lumière des informations sur la déclaration du chiffre d'affaires ventilé par produit : il est donc proposé d'examiner les deux questions à la même séance plénière. L'une des conclusions de la session de 2003 sur les statistiques de la société de l'information était qu'il importait de poursuivre les travaux de quantification des investissements dans les TIC, de mesure de leurs effets sur les processus du commerce et de définition et d'évaluation des biens immatériels. Il convenait aussi de maintenir à l'ordre du jour la question de la conception d'ensemble de la société fondée sur le savoir, y compris la mesure du capital humain et la croissance sans création d'emplois.

L'OCDE dirige une équipe spéciale sur les indicateurs à court terme pour les services dont la mission est de favoriser une amélioration de la comparabilité internationale : la réalisation attendue d'elle est un manuel dont la version provisoire sera présentée et étudiée à la réunion de 2004 du Groupe de Voorburg.

À sa réunion de 2004, le Groupe élaborera également un nouveau programme de travail sur trois ans. Il sera important de consacrer suffisamment de temps à l'examen des questions les plus stratégiques à étudier au cours des années à venir. Une session stratégique aura lieu au cours de laquelle les statisticiens pourront faire des propositions à ce sujet et les exigences des utilisateurs des statistiques des services devraient aussi être prises en considération.

L'amélioration de la diffusion des informations produites par le Groupe de Voorburg, notamment par le biais de son site Web, est importante pour atteindre facilement un public plus large et faire connaître les réalisations du Groupe aux pays non membres. Il est prévu de procéder à des travaux pratiques au cours du premier semestre de 2004 afin de proposer un accès thématique aux documents : la responsabilité de cette tâche sera confiée à plusieurs personnes en fonction de leur spécialisation. Ces améliorations feront l'objet d'échanges de vues lors de la prochaine réunion du Groupe de Voorburg.

Personne à contacter

Magali Demotes-Mainard
INSEE – Département des activités tertiaires – Timbre E401
18, boulevard Adolphe Pinard
75675 Paris Cédex 14
France

Téléphone : (+33) 1 41 17 51 18

Télécopie : (+33) 1 41 17 64 51

Adresse électronique : <magali.demotes-mainard@insee.fr>
